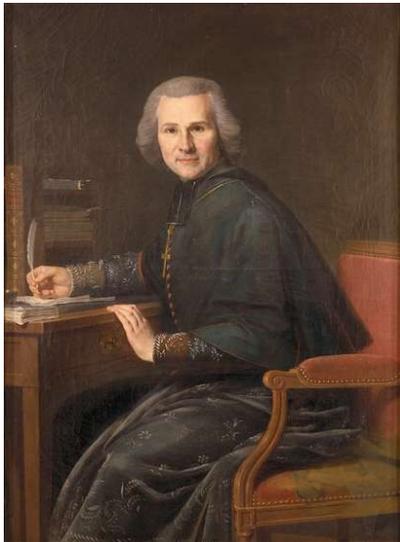


L'abbé Grégoire et la séparation de l'Eglise et de l'Etat

Colloque organisé par Jean-Pierre Schmitt, professeur honoraire, avec le soutien du Musée des arts et métiers du Cnam, et modéré par Pierre Caspar, professeur émérite



Les colloques des années précédentes ont permis d'évoquer différentes facettes de l'oeuvre et de la personnalité de l'**Abbé Grégoire : pionnier de la formation continue** (colloque 2006), **inventeur du patrimoine** (colloque 2007), **défenseur des droits de l'Homme** (colloque 2009), il fut également celui qui, après les sombres épisodes de la Terreur, tenta de refonder sur des bases nouvelles les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Hanté, comme tous les fidèles du Jansénisme, par le **modèle historique de l'Eglise primitive**, minoritaire dans un monde païen, il rêva d'une société où les sphères civile et ecclésiastique se verraient clairement délimitées. De 1794 à 1801, ce rêve faillit devenir réalité.

Le décret stipulant que l'Etat ne reconnaît ni ne salarie aucun culte fut obtenu et voté, le trois ventôse an III, grâce à son énergique initiative. Forte de son **indépendance** enfin retrouvée, l'Eglise pouvait, dans la fidélité au christianisme des origines, rétablir la **démocratie** dans son fonctionnement institutionnel et donner aux laïcs, par l'élection des curés et des évêques, un rôle actif dans son gouvernement et son action quotidienne.

L'Etat de son côté, en autorisant une entière liberté religieuse - sauf pour les confessions mettant en cause la sécurité publique et les droits de l'Homme - se devait

non seulement de permettre l'**exercice libre du culte** mais de favoriser l'**expression des différents courants philosophiques et religieux** dont se composait l'identité nationale.

La liberté totale de la presse et de l'édition découlait naturellement de ces principes. A cet égard, la signature du Concordat en 1801, entre Rome et Bonaparte, allait marquer un net recul des thèses grégoriennes et enterrer un débat qui resurgirait, de manière dramatique, en 1905.

Programme

9h30 - Présentation du colloque

Jean-Pierre Schmitt, professeur honoraire, organisateur du colloque

9h45 - **Les origines religieuses de la Révolution française**

Dale Van Kley, professeur d'histoire de l'Europe moderne, Columbus University, Ohio

10h30 - **La justification théologique de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, selon Grégoire et les Constitutionnels**

Jean Dubray, docteur en philosophie, docteur ès lettres, auteur de *La pensée de l'Abbé Grégoire : despotisme et liberté*, Voltaire Foundation, Oxford 2008

11h15 - Pause

11h30 - **L'Eglise Constitutionnelle : une Eglise compatible avec la République (1791-1801) ?**

Emmanuel Lacam, Ecole nationale des Chartes

12h15 - Déjeuner libre

13h45 - **La place et le rôle du laïc dans l'Eglise Constitutionnelle**

Rodney Dean, docteur en histoire, Université Paris- Sorbonne (Paris IV), auteur de *L'Abbé Grégoire et l'Eglise Constitutionnelle*, éd. Picard, 2008

14h30 - **1794-1905. Deux étapes dans l'histoire de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat**

Yann Raison du Cleuziou, docteur en Droit, maître de conférences, Université Montesquieu (Bordeaux IV)

15h15 - Pause

15h30 - **Le Concordat, fin de la première Séparation de l'Eglise et de l'Etat**

Michel Deblock, docteur en histoire, chercheur

16h15 - Conclusion du colloque

Jean Métellus, écrivain

16h45 - Intervention de l'administrateur général
Recteur **Christian Forestier**
17h - Débat
17h30 - Fin du colloque



20 octobre 2010
9h30-17h30

Paris Saint-Martin/Conté

Amphi Abbé-Grégoire
Entrée libre, dans la limite des places disponibles

[Plan d'accès](#)
mireille.cahuzac@cnam.fr 